

DELEGATION DE Monsieur Olivier ESCOTS

D-2020/245**Lutte contre les discriminations. Appel à projets. Semaine de la mémoire 2020. Adoption. Autorisation.**

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux a été le deuxième port négrier français, après Nantes et le premier port colonial. L'indispensable travail de mémoire a commencé il y a plusieurs années après une longue période de silence et d'« oubli de réserve ». Depuis 2005, plusieurs actions ont été menées par la Ville sur le terrain mémoriel à Bordeaux : l'inauguration du square Toussaint Louverture en 2005, l'inauguration d'une plaque commémorative sur les quais des Chartrons en 2006, l'ouverture des salles dédiées à la traite et à l'esclavage au sein du Musée d'Aquitaine en 2009, la constitution d'une nouvelle Commission mémoire en juin 2016 et la remise de son rapport en mai 2018 présentant un plan de dix actions, réalisées ou en cours de réalisation.

Le travail de mémoire est nécessaire parce que le racisme et les discriminations prennent ancrage sur des théories élaborées pour justifier le traitement inhumain qu'ont subi des millions de personnes. Il est donc indispensable, au regard de l'histoire de Bordeaux, de pousser davantage, lors de cette mandature, ce travail mémoriel, notamment par la généralisation de la mise en place de plaques explicatives dans les rues de Bordeaux dont les noms les rattachent au passé négrier et esclavagiste. Ce travail pédagogique sera étendu au travail de mémoire sur le passé colonialiste.

Dans le cadre du travail mémoriel, la ville de Bordeaux a lancé un appel à projet destiné aux associations dans le cadre de la cinquième édition de la Semaine de la Mémoire en commémoration de l'esclavage, la traite négrière et leurs abolitions.

Dans ce cadre, la Ville souhaite soutenir les associations présentant des projets sur cette thématique en leur apportant deux types d'aides : des conseils et appuis au montage de leur projet, mais aussi une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Les projets retenus figureront dans la programmation de la Semaine de la Mémoire qui se tiendra du 19 novembre au 4 décembre 2020 lors de la Quinzaine de l'Égalité, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Les critères de sélection sont les suivants :

- L'originalité du projet,
- La faisabilité du projet,
- La présentation du projet,
- La pertinence du projet au regard de l'appel à projet.

Pour cette année, vingt projets ont été reçus.

Réuni le 4 mars 2020, le jury a auditionné quinze porteurs de projets. Parmi eux, le jury a choisi de soutenir par une aide financière, douze projets. En raison du report de la Semaine de la Mémoire dû à la crise sanitaire, trois associations ne sont plus en mesure d'assurer la réalisation du projet initialement retenu (ACT 33, L'A Cosmopolitaine, LICRA). Ainsi, neuf projets au total recevront une aide financière.

L'attribution des subventions, pour un montant total de **13 600 euros**, est répartie comme suit :

Nom de l'association	Intitulé du projet	Synthèse du projet	Financement attribué
----------------------	--------------------	--------------------	----------------------

Bordeaux Cienfuegos	L'esclavage dans la colonie espagnole de Cuba au 19 ^e siècle	Conférence historique et film documentaire "Les routes de l'esclavage" suivi d'un débat	1 000 €
Cicéron	Voyages, esclavage et abolition : l'histoire de La Réunion au regard des mémoires de Sully Brunet (1794-1858)	Conférence interactive sur l'histoire de La Réunion	400 €
Collectif du 10 mai	L'esclavage au 18 ^e siècle	Exposition d'un artiste peintre et performance live d'une chanteuse sénégalaise	900 €
JNJ Muzik	Les notes de la résistance : de Makandal aux Amazones	Excursion théâtrale musicalisée autour de quelques illustres piliers de la résistance anti-esclavagiste	2 000 €

Association Kalina'Go	Les tambours de la liberté	Concert de tambours	1 500 €
KLAC	Triptyque : spectacle de poésie et danse et bord de scène	Spectacle qui nous amène à réfléchir sur le métissage	1 850 €
MACLA	Rythmes de l'esclavage	Vernissage et conférence inspirés du poème <i>Ritmos negros del Peru</i> de Nicomedes Santa Cruz	1 950 €
Nos rêves production	Adaptation du roman « Le chant noir des baleines »	Travail de mémoire sur le naufrage du bateau L'Afrique et sur l'implication de soldats africains pendant les 1 ^{ère} et 2 ^{nde} Guerres mondiales	2 000 €
ZOOL	Esprit marron	Exposition de 11 sculptures sur la thématique du marronage	2 000 €
TOTAL			13 600 €

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2020, Egalité - Diversité - Compte 6574 : Fonction 422.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- signer tous documents et conventions y afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2020/246

Lutte contre les discriminations. Appel à projets Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté 2020. Adoption. Autorisation.

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses actions, la ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur du vivre ensemble, de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion. Elle entend par ce moyen poursuivre le développement d'une politique transversale de lutte contre toutes les formes de discriminations.

Des actions ont été engagées lors de la mandature précédente, comme l'appel à projets lié à la « Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté » qui est l'objet de cette délibération. La volonté de cette mandature sera de pérenniser les actions engagées précédemment, mais également d'en initier d'autres sur des critères de discriminations peu ou moins pris en compte jusque-là dans les actions municipales ou celles des associations accompagnées par nos services.

Ainsi aux actions qui seront développées ou accompagnées, fondées sur des discriminations liées aux critères « origine », « sexe » ou « sexualité », « handicap » viendront s'ajouter celles concernant des critères tels que par exemple « situation de famille », « lieu de résidence », « situation sociale » ou « état de santé » en privilégiant le plus souvent des actions traitant de discriminations plurifactorielles.

La continuité des actions précédemment engagées se traduit notamment à travers un appel à projets permettant de valoriser les associations domiciliées ou pratiquant leurs activités sur le territoire bordelais dans le cadre d'une manifestation collective intitulée la « Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté ». Cet évènement a pour objectif de rassembler et de sensibiliser les citoyen.nes sur la défense des droits de toutes et tous, la promotion des diversités, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Les projets associatifs en lien avec la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'ayant pas pu se tenir cette année, du fait du contexte sanitaire, une attention particulière a également été portée sur les actions LGBTQI+, notamment à l'occasion de la journée du souvenir trans, le Tdor. A terme, cette attention se traduira par la mise en œuvre, en lien avec le secteur associatif, d'un « mois des Fiertés ».

Cette septième édition de la Quinzaine de l'égalité se déroulera du 19 novembre au 4 décembre 2020, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire, et proposera une programmation présentant les initiatives lauréates de l'appel à projets.

Deux types d'aide peuvent être apportés par la Ville : des conseils au montage du projet et un financement pour les projets lauréats.

Un jury, composé d'élu.es et de représentant.es de l'administration, a examiné les trente-cinq projets présélectionnés sur les cinquante-neuf reçus au regard des éléments suivants :

- l'impact de l'action,
- la pertinence du projet au regard de l'appel à projet,
- sa faisabilité,
- son originalité,
- la présentation du projet.

Le jury a retenu vingt-trois projets bénéficiaires d'une aide financière.

Face au grand nombre de demandes reçues cette année, la ville prendra en charge plusieurs compagnies de théâtre proposant des pièces sur la question du genre, les violences faites aux femmes, les LGBTphobies.

L'attribution des subventions municipales pour un montant total de **38 300 euros** se répartit comme suit :

Nom de l'association	Intitulé du projet	Synthèse du projet	Financement attribué
La Grande Causerie	Des femmes dans l'espace public : exposition sonore & ateliers de méditation	Exposition d'un documentaire sonore	3 000 €
La Naine Rouge	Chemin(s)	Spectacle marionnette pour enfants	800 €
Les Orchidées Rouges	La place des femmes dans l'espace public	Conférence-débat, danse et atelier	1 500 €
Planning Familial 33	"Le poil incarné" par le collectif l'Ouvre Boîte	Conférence gesticulée	1 500 €
ALIFS	Bons baisers du Sahara	Journée de rencontres, échanges, spectacles, ateliers, ciné-débats et concerts	2 000 €
Association des Artistes Marocains en France	Chants et musique berbère marocaine	Chants et musique précédés d'une introduction pédagogique	1 200 €
Bordelle	Festival Queer : La Bordelle	Soirée dansante : Bal Queer	3 000 €
Collectif des Organisations de Solidarité Issues des Migrations (COSIM)	Promotion des valeurs universelles : Soirée de la tolérance	Lecture théâtralisée	1 500 €

Institut des Afriques	Quand la diaspora artistique crée l'éveil citoyen autour de l'égalité !	Table ronde suivi de projection-débat	1 500 €
Kaléidoscope Laboratoire Culturel (KLAC)	Mon cœur est tombé dans le blues : le voyage d'Alain Lomax par le Mississippi	Spectacle lecture et chant	1 500 €
MACLA	#masculinités	Exposition artistique et débat pédagogique	1 500 €
Maintien de la Tradition de Dhagpo	Si les Sagesses de la Diversité m'étaient contées...	Contes et expressions artistiques	3 000 €
Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD 33)	80 ans des premières mesures raciales antijuives à Bordeaux, en Gironde et en France à l'automne 1940	Rencontre discussion interactive avec Carole Lemee Projection du film « Vichy, la mémoire empoisonnée »	690 €
Centre Yavné	Sale juif !	Soirée consacrée à l'antisémitisme	1 000 €
Conseil Représentatif des Institutions Juives de France (CRIF)	Trois jours pour la mémoire : une République des enfants dans les camps nazis	Projection de film, témoignage, échange et temps musical	1 000 €
Les entretiens de Bordeaux – Cercle Primo Levi	Trois jours pour la mémoire : les notaires sous l'occupation	Projection de film et échanges	1 000 €
Union des Etudiants Juifs de Bordeaux	Trois jours pour la mémoire : les récits de la Mémoire	Conférence, musique	1 500 €
Licra	Lecture-conférence : "L'assignation" de et avec Tania de Montaigne	Lecture-conférence : déconstruction des mécanismes du racisme	2 500 €
A5BIS / Espace 29	L'art du Drag	Exposition autour du Drag contemporain	3 000 €
Comité Départemental Olympique et Sportif de Gironde (CDOS33)	Sport : égalité et diversité	Ciné-débat : Les crevettes pailletées (2019)	1 300 €
Gayté de Chœur	Derrière nos voix, qu'est-ce qu'on entrevoit ?	Journée de répétition du spectacle de fin d'année ouverte au public	1 700 €

Le Girofard	Soirée de diffusion de portraits de militants associatifs luttant contre les discriminations	Projection de 10 portraits de personnes et échanges avec le public	2 300 €
Le Grand Incendie	Sacré-Cœur	Pièce de théâtre sur les thérapies de conversion	310 €
TOTAL			38 300 €

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2020, Egalité - Diversité - Compte 6574 : Fonction 422.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport.
- signer tous documents et conventions y afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. ESCOTS

Merci. La délibération qui vous est présentée concerne les attributions des subventions aux porteurs des projets, qui seront mises en œuvre pendant la Quinzaine de l'Égalité, de la Diversité et de la Citoyenneté, dont la septième édition se tiendra du 19 novembre au 4 décembre prochain.

Bien évidemment, comme on est dans de l'évènementiel, on ne peut que faire écho au débat qu'on avait tout à l'heure, en début de Conseil municipal, sur la situation sanitaire. La Quinzaine de l'Égalité se tient dans moins de deux mois. Il est aujourd'hui délicat de se projeter sur ce que sera la situation et que seront les mesures sanitaires au mois de novembre. D'ores et déjà, des messages ont été répétés auprès des acteurs associatifs pour veiller au respect strict des consignes sanitaires, notamment par le biais d'inscriptions obligatoires à chaque évènement.

Si jamais les restrictions sanitaires faisaient que les évènements prévus de manière physique et en présentiel ne pouvaient pas se tenir, on a d'ores et déjà demandé aux associations de réfléchir à la manière dont elles pourraient faire vivre les évènements, notamment en utilisant les outils numériques. Ces constats ont été partagés, la semaine dernière, avec les représentants des 13 communes de la Métropole qui participent cette année à la Quinzaine de l'Égalité. Le message commun, qui était porté par l'ensemble des élus de toutes ces communes, était de ne pas baisser les bras face à la crise sanitaire et de continuer à se mobiliser dans cette période. Plus que jamais, il est nécessaire de lutter collectivement contre toutes les formes de discrimination.

Pour revenir plus précisément à cette délibération, il vous est donc demandé d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer un montant total de subventions de 38 300 euros, concernant 23 projets dont vous avez le détail dans le rapport. L'appel à projets avait été lancé au premier semestre. Il a été clos au mois de juin. Il a connu un engouement important puisqu'au total, 59 projets ont été déposés et représentent un total potentiel de demandes de 120 000 euros.

Un premier examen technique de la part des services a permis de présélectionner 35 projets. 23 projets ont ensuite été sélectionnés par le jury composé d'élus et de membres de l'administration. Le montant prévisionnel de subventions était de 30 000 euros. On a décidé de financer davantage de projets et de le porter à 38 300 euros. D'autres projets seront pris en charge par l'accompagnement direct de la Ville, avec prise en charge de prestations, notamment de compagnies de théâtre. Cinq autres projets ont été repérés. Ils ne correspondaient pas forcément au type de projets évènementiels qui étaient demandés dans la Quinzaine, mais ces projets-là méritent un accompagnement. On reviendra donc vers les associations concernées pour essayer de les accompagner.

Par ailleurs, je précise également que les projets qui avaient été sélectionnés lors d'un autre appel à projets au mois de mars, en prévision de la Semaine de la Mémoire, qui n'a pas pu se tenir au mois de mai, ces projets intègrent la Quinzaine de l'Égalité et vous les retrouverez dans la délibération 245 qui a été groupée. Voilà pour ces quelques mots de présentation.

M. LE MAIRE

Y a-t-il des interventions ? Non, personne ?

M. FETOUH

Je n'ai pas demandé le dégroupement, mais je vais dire quelques mots quand même. Je voulais remercier Olivier ESCOTS et Paul-Bernard DELAROCHE d'assurer une forme de continuité républicaine sur cet évènement. Je crois que c'est un évènement qui plaît beaucoup aux associations. Le côté appel à projets permet d'innover, de pouvoir avoir des choses nouvelles tous les ans. Donc longue vie à la Quinzaine de l'Égalité !

M. ESCOTS

Juste un petit mot là-dessus. Avec Paul-Bernard DELAROCHE, on est effectivement interrogé assez régulièrement depuis le début du mandat pour savoir si on allait maintenir ou pas la Quinzaine de

l'Égalité. Je l'ai dit tout à l'heure, cette Quinzaine concerne une quinzaine de communes aujourd'hui sur la Métropole. Donc cela n'engage pas que la Ville de Bordeaux.

Vous le savez, on a déjà échangé. On la fera peut-être évoluer aussi en allant chercher d'autres critères de discrimination, en allant chercher des associations peut-être au-delà de la sphère militante, même si on remercie l'engouement et l'engagement des associations militantes sur cette Quinzaine. Il faut peut-être aller chercher d'autres associations sportives ou culturelles, avec l'idée que le droit commun s'empare de la lutte contre les discriminations. On aura l'occasion de ré-échanger prochainement là-dessus.

M. FETOUH

Juste un mot, je ne suis pas du tout opposé à l'évolution. Bien au contraire. Sur les associations culturelles, on avait déjà fait le lien avec la culture et d'ailleurs, la culture cofinçait la Quinzaine de l'Égalité à hauteur de 5 000 euros. Tous les acteurs culturels étaient invités à participer. Sur les associations sportives, il y a aussi cette possibilité-là, c'est une très bonne idée.

M. LE MAIRE

Merci. S'il n'y a pas d'autres observations, je mets la délibération aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ? Je vous remercie.

M. PFEIFFER

Délégation de Madame Fannie LE BOULANGER. Délibération n°247 : « Convention d'objectifs et de financement prestation service ordinaire 2019-2022. Lieu d'Accueil Enfants-Parents».